

# PSYCHO

Licence mention psychologie

**La psychologie s'attache à étudier et à comprendre l'esprit humain. Attirante, cette discipline ne correspond pas toujours à l'idée que l'on s'en fait. À savoir : les postes de psychologues manquent à l'appel.**

Si la psychologie explore l'humain, elle le fait fréquemment en suivant une méthode expérimentale, *via* les statistiques, ce qui exige un détour par les mathématiques.

Les enseignements de neurophysiologie s'appuient, par ailleurs, sur le programme du bac scientifique. Les littéraires sont avertis.

## Au programme

La licence aborde la psychologie sociale, cognitive, clinique, la psychologie du développement, la psychopathologie, la neurophysiologie, l'analyse de données... auxquelles s'ajoutent l'anglais, l'informatique et les statistiques.

Le plus souvent, une ouverture sur une autre discipline (sociologie, philosophie, lettres...) est proposée. Elle laisse la porte ouverte à une possible réorientation.

## DÉBOUCHÉS

Le titre de psychologue exige un diplôme reconnu de niveau bac+5. Seul un étudiant sur cinq l'obtient.

D'autres métiers (éducateur, orthophoniste, assistant social, travailleur social...) sont accessibles, à condition d'avoir suivi les formations correspondantes.

Les psychologues cliniciens travaillent dans les hôpitaux, les services d'aide sociale à l'enfance, les centres de protection maternelle et infantile, en libéral...

Le monde de l'entreprise ouvre ses portes aux psychologues du travail (recrutement, formation, gestion des carrières, ergonomie). Ils exercent aussi dans les cabinets de conseil spécialisés en ressources humaines (recrutement, bilans de compétences).

L'Éducation nationale emploie des psychologues scolaires (après une expérience comme professeur des écoles) et des conseillers d'orientation-psychologues (COP). Le concours de professeurs des écoles se situe au niveau master, celui des COP au niveau licence (bac+3).

Quelques emplois dans la protection judiciaire de la jeunesse sont également envisageables.

## QUELQUES EXEMPLES DE MÉTIERS

- À bac+5 : psychologue, psychologue scolaire, psychologue en milieu pénitentiaire, conseiller en bilan professionnel, chargé de recrutement ou de formation, ergonome, éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse, conseiller d'orientation-psychologue, professeur des écoles...

**ACCÈS :** bac L, ES ou S conseillé.

Un bon niveau scientifique est particulièrement recommandé pour certains parcours.

## Pour en savoir plus

- > Les sites **des universités**
- > Le site de l'Onisep : [onisep.fr](http://onisep.fr)
- > L'espace [www.onisep.fr/admission-postbac/ile-de-france](http://www.onisep.fr/admission-postbac/ile-de-france)
- > *Après le bac ES*, coll. « Infosup », éd. Onisep, 2011
- > *Après le bac S*, coll. « Infosup », éd. Onisep, 2010
- > *Après le bac L*, coll. « Infosup », éd. Onisep, 2011
- > *Les études de sciences humaines*, coll. « Infosup », éd. Onisep, 2008



# Licence psychologie

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES	AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES AU COURS DE LA LICENCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ
<p><b>UNIVERSITÉ PARIS 5 PARIS-DESCARTES</b>  <a href="http://www.parisdescartes.fr">www.parisdescartes.fr</a>  <b>SOFIP</b>            12, rue de l'École de médecine            75006 Paris            Tél. : 01 76 53 16 50  <a href="mailto:sofip@parisdescartes.fr">sofip@parisdescartes.fr</a>  <b>Lieu d'enseignement :</b>            Institut de psychologie            71, av. Édouard Vaillant            92100 Boulogne-Billancourt            Cedex  <a href="http://www.psychologie.parisdescartes.fr">www.psychologie.parisdescartes.fr</a></p>	<p><b>Mention psychologie</b>  <b>Sous-disciplines :</b>            - psychologie clinique            - psychopathologie            - psychologie cognitive expérimentale            - psychologie du développement            - psychologie différentielle            - psychologie sociale  <b>Autres disciplines importantes :</b>            - psychophysiologie            - statistiques et analyses de données            - anglais            - informatique</p>	<p><a href="http://www.admission-postbac.fr">www.admission-postbac.fr</a>            Bac S, ES ou L de préférence            Conseil : avant de s'inscrire, assister à la journée d'immersion en psychologie de l'Institut</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Anglais obligatoire</li> <li>● UE méthodes et pratiques professionnelles des psychologues en S1 et S5</li> <li>● Préparation au CLUE (certificat en langues universitaire et européen)</li> <li>● 1 UE projet professionnel de l'étudiant</li> <li>● Conférence métiers en L2</li> <li>● Volume horaire hebdomadaire : 20 heures environ</li> </ul>	<p><b>Après S1</b>  <b>Licences générales :</b>            - sciences du langage            - sciences sociales            - STAPS  <b>Après L1</b>  <b>Licence générale :</b>            sciences du langage  <b>Après L2</b>  <b>Licences générales :</b>            - sciences de l'éducation            - sciences du langage  <b>Licences professionnelles :</b>            - intervention sociale : accompagnement de personnes avec autisme et troubles apparentés, soutien socio-éducatif aux enfants et adolescents avec troubles de la communication et du langage, métiers de la formation de base et de l'insertion des adultes, développement social et socioculturel local            - gestion des ressources humaines, coordinateur du personnel            - métiers de l'édition : métiers de l'édition, des bibliothèques et du commerce du livre            - activités et techniques de communication, chef de projet communication</p>
<p><b>UNIVERSITÉ PARIS-DIDEROT PARIS 7</b>  <a href="http://www.univ-paris-diderot.fr">www.univ-paris-diderot.fr</a>  <b>SAOIP</b>            Grands Moulins            Bât. C – RdC            10, esplanade Pierre Vidal-Naquet            75013 Paris            Tél. : 01 57 27 71 31</p>	<p><b>Mention psychologie</b></p>	<p><a href="http://www.admission-postbac.fr">www.admission-postbac.fr</a>            Filière sélective            Campagne de candidature sur l'application Sésame via le site de l'université à compter du mois d'avril pour connaître les dates d'ouverture</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Enseignement axé sur la psychopathologie, la psychanalyse et la psychologie clinique dès la L1</li> <li>● UE de préprofessionnalisation tout au long des 3 années de licence, dont 200 heures de stage en L3</li> </ul>	
<p><b>UNIVERSITÉ PARIS 8 VINCENNES-SAINT-DENIS</b>  <a href="http://www.univ-paris8.fr">www.univ-paris8.fr</a>  <b>SCUIO-IP</b>            2, rue de la Liberté            93526 Saint-Denis Cedex            Tél. : 01 49 40 67 15 / 17  <a href="mailto:scuio@univ-paris8.fr">scuio@univ-paris8.fr</a>  <b>Enseignement à distance</b>  <a href="http://www.iedparis8.net">www.iedparis8.net</a></p>	<p><b>Mention psychologie</b></p>	<p><a href="http://www.admission-postbac.fr">www.admission-postbac.fr</a>            Il est conseillé d'assister :            - aux journées des métiers de la psychologie organisées durant l'année scolaire            - aux réunions de prérentrée (portes ouvertes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 20 heures hebdomadaires</li> <li>● Cours de mise à niveau en français, mathématiques et biologie</li> <li>● Tutorat d'accueil et d'accompagnement</li> <li>● Anglais pour psychologue (en L1, L2 et L3)</li> <li>● Enseignement de méthodologie (enquête entretiens, collecte et analyse de données)</li> <li>● Enseignement d'informatique, recherche documentaire, etc.</li> <li>● Stage de 110 heures (en France)</li> <li>● Stage complémentaire possible à l'étranger</li> <li>● Projets tutorés en psychologie cognitive ou neurosciences/ sociale ou ergonomie/clinique ou développement, correspondant aux différentes spécialités des masters proposés à Paris 8</li> <li>● Bilan de capacité et accompagnement du projet professionnel (L1, L2 et L3)</li> <li>● Enseignement sur la professionnalisation (secteurs d'exercice du psychologue)</li> </ul>	<p><b>Après L2</b>  <b>Licence générale :</b>            sciences de l'éducation</p>

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	SPÉCIFICITÉS PÉDAGOGIQUES	AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES AU COURS DE LA LICENCE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ
<p><b>UNIVERSITÉ PARIS-OUEST NANTERRE-LA DÉFENSE</b>  <a href="http://www.u-paris10.fr">www.u-paris10.fr</a>  <b>CACIOPE</b>                      Bât. E – Salle 14                      200, av. de la République                      92001 Nanterre Cedex                      Tél. : 01 40 97 75 34  <a href="mailto:cio@u-paris10.fr">cio@u-paris10.fr</a>  <a href="http://www.u-paris10.fr/caciope">www.u-paris10.fr/caciope</a></p>	<p><b>Mention psychologie</b>                      UE complémentaire d'approfondissement en L3 (9 crédits ECTS + stage obligatoire 6 crédits ECTS) préparant aux 7 spécialités du master de psychologie proposées à Paris-Ouest                      Parcours en L2 et L3 de préparation au master professorat des écoles et accompagnement périscolaire proposé à Paris-Ouest</p>	<p><a href="http://www.admission-postbac.fr">www.admission-postbac.fr</a>                      Bac S, ES, L ou technologique (série ST2S)                      Capacités d'accueil limitées en L1                      Journée portes ouvertes en février</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● 19 heures 30 hebdomadaires pour le S1 et 23 heures pour le S2</li> <li>● Langue vivante obligatoire : anglais</li> <li>● UE de préprofessionnalisation à tous les semestres, dès la 1<sup>re</sup> année</li> <li>● Enseignement d'informatique obligatoire et préparation au C2i au S3</li> <li>● Supports pédagogiques des cours magistraux sur Internet et tutorat pédagogique en ligne</li> </ul>	<p><b>Après S1/S2</b>                      Licences générales : réorientation possible en sciences du langage, en sociologie  <b>Après L2</b>                      Licence générale : sciences de l'éducation</p>
<p><b>UNIVERSITÉ PARIS 13</b>  <a href="http://www.univ-paris13.fr">www.univ-paris13.fr</a>  <b>SCUIO-IP</b>                      Campus de Villetaneuse                      99, av. J.-B. Clément                      93430 Villetaneuse                      Tél. : 01 49 40 40 11  <a href="http://www.scuio.univ-paris13.fr">www.scuio.univ-paris13.fr</a>                      UFR des lettres, des sciences de l'homme et des sociétés  <a href="http://www.univ-paris13.fr/lshs">www.univ-paris13.fr/lshs</a></p>	<p><b>Mention psychologie</b>  <b>5 parcours</b>                      - psychologie clinique et pathologique                      - psychologie cognitive                      - psychologie du développement                      - psychologie sociale et psychophysiologie  <b>UE transversales :</b>                      - psychologie clinique interculturelle                      - psychologie comparée et sciences de l'évolution                      - introduction à la psychologie</p>	<p><a href="http://www.admission-postbac.fr">www.admission-postbac.fr</a>                      Bac général de préférence</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Environ 20 heures de cours par semaine</li> <li>● En L1 et L2 : UE langue vivante (niveau terminale ou débutant selon le choix de la langue : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien ou russe)</li> <li>● Stage en L3 (100 heures au minimum)</li> <li>● Tutorat d'accompagnement en L1 et L2</li> <li>● De L1 à L3 : préparation au professorat des écoles (en vue d'une poursuite d'études dans un master métiers de l'enseignement) sous la forme d'unité d'enseignement ou de crédits libres</li> <li>● UE transversale : qualités de l'expression, cours de 24 heures obligatoires pour le S1 (orthographe, compétence lexicale, expression orale). Taille des groupes : 15 étudiants (lutte contre l'échec)</li> <li>● C2i niveau 1 facultatif</li> <li>● Enseignements obligatoires : enseignements de méthodologie et cours de statistiques en L1 et L2</li> <li>● UE PPP (projet personnel professionnel) obligatoire en L2 : 15 heures de TD</li> </ul>	<p><b>En L1</b>                      En choisissant une UE de parcours d'une autre filière du même domaine, il est possible de se réorienter à la fin du 1<sup>er</sup> semestre.  <b>Après L2</b>                      Licence générale : sciences de l'éducation                      Licence professionnelle : intervention sociale</p>

# La licence

Première étape du parcours universitaire

**Premier diplôme du dispositif européen LMD (licence, master, doctorat), la licence offre pluridisciplinarité, préprofessionnalisation et orientation progressive.** La licence donne à chaque étudiant la possibilité de construire et de réaliser progressivement son projet d'études et professionnel, grâce à un parcours de formation organisé par lui et pour lui.

**La licence permet à l'étudiant d'acquérir des compétences et des connaissances fondamentales.** Souvent pluridisciplinaire, la formation met l'accent sur la culture générale. Elle permet également d'acquérir les compétences transversales nécessaires à un parcours universitaire réussi : techniques informatiques, langues étrangères, méthodologie, maîtrise de l'expression écrite et orale, apprentissage du travail en autonomie.

La formation comprend des éléments de préprofessionnalisation et de professionnalisation : l'étudiant s'informe sur les métiers associés à la formation, sur les débouchés professionnels. **Chaque parcours prévoit la possibilité de faire un stage validé.** L'étudiant bénéficie, dans le cadre de son cursus, d'un suivi personnalisé par un enseignant référent. L'université propose un accompagnement, un tutorat, au vu des résultats. En cas de difficulté, une mise à niveau, voire une réorientation, est possible à différentes étapes.

**Bon à savoir :** les universités définissent un projet pédagogique pour chacune de leurs licences, et proposent des semaines d'accueil et d'intégration pour les nouveaux étudiants. Les cours en petits groupes sont privilégiés.

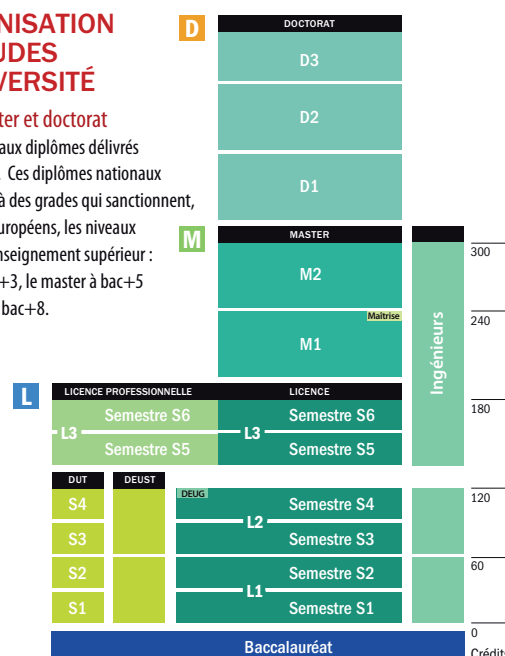
À compter de la rentrée 2012, l'organisation et la validation de la licence sont modifiées. Renseignez-vous directement auprès de chaque université.

## L'ORIENTATION ACTIVE POUR ÊTRE SÛR DE SON CHOIX

**L'orientation active, droit offert aux lycéens, débute en classe de 1<sup>re</sup>.** Ce dispositif leur permet d'obtenir une information objective sur le contenu des études supérieures et les perspectives d'insertion professionnelle des filières qu'ils souhaitent intégrer. Les universités donnent conseils et avis sur la pertinence des projets des élèves de terminale en fonction de leur parcours scolaire et des exigences propres à la filière visée. Cette procédure ne revêt pas de caractère obligatoire (si ce n'est pour l'entrée en 1<sup>re</sup> année commune aux études de santé). Elle doit être considérée comme un moyen de conforter son choix ou de le faire évoluer. Pour connaître les calendriers et les modalités propres à chaque établissement, renseignez-vous auprès de votre professeur principal, d'un conseiller d'orientation-psychologue ou directement auprès de chaque université.

## L'ORGANISATION DES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ

**Licence, master et doctorat** sont les principaux diplômes délivrés par l'université. Ces diplômes nationaux correspondent à des grades qui sanctionnent, dans les pays européens, les niveaux de sortie de l'enseignement supérieur : la licence à bac+3, le master à bac+5 et le doctorat à bac+8.



## www.admission-postbac.fr

Une procédure unique pour tous (bacheliers de l'année et autres publics) par Internet, via le portail [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr), permet de demander une inscription, simultanément, dans les universités et dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur. Vous devez posséder une adresse mail personnelle, connaître votre numéro INE (à demander à votre lycée) et votre numéro d'inscription au baccalauréat (qui figure sur votre relevé de notes du bac français), et respecter le calendrier de cette procédure.

> **Étape 1 (du 20 janvier au 20 mars) :** vous ouvrez un dossier électronique. Un numéro d'inscription et un code confidentiel vous sont attribués ; gardez-les précieusement. Vous saisissez vos vœux par ordre de préférence. Vous imprimez et signez vos fiches de vœux. Si vous le souhaitez, vous remplissez le dossier complémentaire d'orientation active (*voir l'encadré*).

> **Étape 2 (du 20 mars au 2 avril) :** vous envoyez un dossier papier à chaque formation qui le demande (attention, certains établissements imposent des dates spécifiques). Du 8 au 10 mai, vous vérifiez sur le site que vos dossiers papier sont bien arrivés à destination. En cas de problème, prenez contact avec l'établissement. Vous pouvez modifier l'ordre de vos vœux jusqu'au 31 mai.

> **Étape 3 (du 7 juin au 12 juillet) :** vous consultez la proposition d'admission qui vous est faite. Vous disposez alors de 5 jours pour donner votre réponse : « oui », si vous acceptez ; « oui, mais », si vous espérez obtenir une formation mieux placée dans votre liste ; « non, mais », si vous refusez cette proposition tout en maintenant votre candidature sur vos vœux mieux classés. Si vous ne recevez aucune proposition, vous entrez dans le cadre de la procédure complémentaire.

> **Procédure complémentaire (du 22 juin au 15 septembre) :** si vous ne vous êtes pas inscrit à la procédure normale dans les temps, si vous n'avez retenu ou obtenu aucune proposition, un espace vous est réservé sur le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr). Connectez-vous très vite et suivez les instructions afin d'obtenir une inscription sur des places laissées vacantes.

> **En parallèle,** n'oubliez pas de procéder aux demandes de bourse, de logement, etc. Toutes les informations sur le dossier social étudiant sont sur [www.cnous.fr](http://www.cnous.fr). Et contactez, dès que cela vous sera demandé, l'établissement qui vous accueillera à la rentrée pour y effectuer votre inscription administrative. Pour toutes ces démarches, des dates spécifiques sont à respecter.



toute l'info sur les métiers et les formations

ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative  
ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche